

Sommaire

Affaires municipales	10-11
Loisirs	15
Opinions	3
Vie communautaire	5-et 9
Santé	12 à 14
Finance	16

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	4-5
*Gilles Fortier	9
*Cercle de fermières	6
*Francine Gauthier	7
*MFC	6
*Lise Bouillon	8

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.-P. Robichaud
Vice-présidente : Christiane Plante
Infographiste
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Administrateurs : André Chrétien
Lise Bouillon
Rédacteur en chef : André Chrétien

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité
dans **LE PONT**

C'est une visibilité
incontournable

Tiré à 650 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$

1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$

1/2 page 40 \$ - Page 70 \$

annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois

André Chrétien

Chronique

Colon - vs - colon



Félicitations à madame Francine Gauthier, notre chroniqueuse mensuelle, pour son article intitulé : NOTRE RÉGION A 100 ANS paru dans l'édition de janvier du Journal Le Pont de Palmarolle. Francine a mérité l'honneur de voir paraître son texte sur le site de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ).

Dans ce texte, on retrouve les mots « colonisation » et « colon », ce deuxième mot colon a, malheureusement depuis plusieurs années, perdu le sens et la noblesse qu'il évoquait au temps de la colonisation de notre coin de pays.

Pour nos pères, débarqués ici entre 1920 et 1935, c'était un titre honorifique, synonyme de courageux, de brave, d'aventureux, même de téméraire... Ces jeunes audacieux quittaient des villages biens organisés, des parents, des amis pour s'exiler à plus de 1 500 kilomètres, ayant comme seules voies d'accès, le rail d'abord, puis, les rivières et les lacs pour terminer le trajet.

On les débarquait sur la rive d'un cours d'eau, comme des lapins qu'on lâcherait en plein bois, ils étaient armés d'une hache, d'un sciote et équipés d'une tente de toile et d'un sac de couchage.

« Organisez-vous les gars, faites comme chez vous, le bateau reviendra vous voir dans un mois, on pourra, probablement, vous apporter de la farine, du sucre puis des patates. » Voilà un grand moment de gloire que nos pères de Palmarolle, Ste-Germaine, Roquemaure, bref de toute l'Abitibi ont vécu, ce qui leur a valu le titre prestigieux de colons.

Après avoir mis pied à terre et monté leur tente commune, ils s'attaquaient aux sapins à proximité du lieu de débarquement, pour les dépouiller de leurs branches afin de s'en confectionner un matelas, pour éviter d'étendre leur sac de couchage à même le sol humide. Ils avaient hâte de s'y allonger après un voyage de vingt heures en train et de plus de douze heures entassés dans un vieux rafiot à palettes (roues à aubes).

Le lendemain, au lever du soleil, ils partaient à la recherche de « poteaux de ligne », des piquets plantés en 1910, lors de l'arpentage de l'Abitibi, quand cette portion des territoires du Nord-Ouest avait été rattachée, douze ans plus tôt, à la province de Québec. Dans cet océan d'épinettes, ils allaient se choisir un lot, c'est dans cet immense espace qu'ils établiraient le royaume qu'on leur avait promis. Ils foulaient une terre de colonisation, ils devenaient donc des colons.

Évitons ici d'élaborer davantage sur les embûches, les misères et les épreuves qu'ils ont traversées. On la connaît tous cette tranche d'histoire des valeureux pionniers si souvent entendue. Résumons donc en disant que la première année, ils ont vécu de chasse, de pêche et de cueillette. Puis ils se sont érigé des camps en empilant des troncs d'arbres, puis ils ont défriché pour semer, puis pour récolter, puis pour vivre de la terre. Ils ont fait venir leur famille, les gars ont rencontré des filles, ils ont eu des enfants qui se sont éparpillés sur cet immense territoire.

Peu de ces derniers ont pris la relève de la terre défrichée par leur père. Ils ont pris le chemin des chantiers forestiers, des mines qui ouvraient à cette époque; plusieurs ont débordé du côté de l'Est ontarien pour, à leur tour, ouvrir des villages et des villes francophones.

Pour eux le terme colon est devenu obsolète, il ne signifiait plus cette grandeur et cette dignité de leurs parents et de leurs grands-parents. Et les citadins ont commencé à snober les habitants des campagnes, on se moquait de leur langage, de leur habillement, de leurs valeurs. Ils avaient sans doute oublié ceux qui les « avaient mis au monde ». Puis les jeunes ont adopté cette épithète injurieuse pour décrire un personnage grossier et rustre. Oh! que je me souviens du regard troublé de mon père quand il entendait ce mot méprisant... Il ne comprenait pas qu'on puisse utiliser, de façon malveillante, ce titre dont il avait été si fier dans sa jeunesse.

Suite... page 3



Suite...

Je me rappelle aussi d'un agronome, monsieur Joseph Laliberté, homme bien connu à l'époque dans tout le comté. Il s'est déjà présenté comme député d'Abitibi-Ouest, il a été cité en exemple dans tout le Québec comme apôtre de la colonisation. L'abbé Maurice Proulx l'a même filmé à l'œuvre, en 1933, dans un film intitulé EN PAYS NEUF en train d'essoucher avec son bœuf. Il a aussi écrit ses mémoires dans un livre intitulé *Agronome colon en Abitibi*. Il se faisait un devoir et une fierté d'ajouter le mot « colon » après avoir nommé sa profession quand il devait se présenter à un groupe. Plusieurs enfants de ma génération ont pu lire au-dessus de la porte d'entrée d'une maison, écrit en grosses lettres, Paul Rivard * colon 1934. Malheureusement, les jeunes de la paroisse n'ayant aucune notion de ce que signifiait pour lui ce titre le baptiseront : « Rivard colon 1934 ». Son fils héritier de la ferme, qu'il n'exploita jamais, s'empressa d'effacer cet écriteau de la devanture de la maison paternelle, cela le gênait sans doute.

Et comme le titre de colon a perdu de son lustre, la colonisation et l'agriculture ont aussi perdu de leur importance et de leur intérêt en Abitibi-Ouest. Les colons, ceux qu'on a connus jadis, sont, bien sûr, tous disparus aujourd'hui. Les seuls qu'on affuble de ce nom maintenant ne font ni partie de la noblesse ni partie de l'élite... mais ces derniers ne feront jamais oublier ce colon de 1933 à qui je dois tout, sa générosité, son courage, sa grandeur : c'était **MON PÈRE**.



Vieux Grincheux

BILLET



Vivre la mort

Dernièrement, j'ai vécu la mort! Eh oui, j'ai assisté au départ de la vie d'un homme, un parent, beau-frère, qui, après une maladie dégénérante brutale, nous a quittés pour un ailleurs. J'étais à son chevet, son épouse, quelques frères et sœurs, enfants l'accompagnaient dans ce départ précipité.

Étendu sur le dos, il haletait, reprenait difficilement sa respiration, la vie était là, bien présente, et, tout à coup, l'infirmière qui tâtaït son pouls se tourna vers nous et dit : « C'est fini ». La vie était partie, elle s'était enfuie. J'eus beau regarder partout, je ne l'ai pas vue partir. J'étais assis près de la porte, si elle était sortie par là, je l'aurais sentie, elle m'aurait peut-être frôlé.

Depuis cet instant, je cherche à comprendre comment elle est partie, comme cela, en hypocrite, laissant derrière elle un corps inanimé? Pourquoi était-elle sortie si vite sans même nous saluer? Est-ce vraiment elle qui a décidé de quitter ce corps trop brisé pour continuer à l'habiter ou est-ce ce corps, souffreteux et malade, qui l'a congédiée parce qu'il ne pouvait plus l'héberger plus longtemps?

Moi, le vieux grincheux, je ne chiale par contre elle, ça ne donnerait rien. La vie, elle ne changera jamais sa façon de faire, elle se moque bien de la peine qu'elle occasionne et des sanglots qu'elle engendre chez ceux qu'elle n'a pas encore quittés.

La vie, c'est une cachottière. Elle se faufile dans le ventre de la mère, juste après la conception, pour se loger dans ce petit embryon qui deviendra fœtus, puis bébé, puis enfant, puis ado, puis adulte, sans permission ni consentement de l'être qu'elle accompagnera jusqu'au moment où elle quittera, encore, selon son bon vouloir.

À mon âge, j'ai du temps pour jongler, j'ai de la misère à me sortir ça de la tête. Mais je dispose que d'une intelligence d'homme, d'humain, c'est trop lui demander que d'expliquer ce mystère. Oh oui! je sais bien que certains ont la réponse à cette grande question existentielle : les témoins de Yahvé, de Allah, de Vishnou, de Jéhovah, etc. Pourquoi ces derniers auraient-ils la réponse? Je vais, quant à moi, continuer à l'ignorer plutôt que de me ramasser avec mille théories, toutes discordantes les unes comme les autres.

Opinions

FÉLICITATIONS

Vraiment, LA TROUPE À COEUR OUVERT nous a réjouis comme toujours par un excellent spectacle reflétant avec respect le centième de La Sarre, la vie et les coutumes des cent dernières années. Les voix accordées avec le corps et la tête aux arrangements musicaux sans doute de Mme Jocelyne Beaulieu étaient d'une beauté éclatante... Tout cela devant des décors si merveilleux et éclatants; nous avons passé de très beaux moments... **MERCI À VOUS TOUS !**

Dolores



La nouvelle drogue

Oubliez les opioïdes, le fentanyl et autres drogues dures. Ce n'est pas non plus le cannabis à Justin. Cette drogue, on ne la fume pas. On ne la sniffe encore moins. On la regarde, tout simplement, et on en est, du coup, complètement accro. Voici la nouvelle drogue. C'est le téléphone intelligent. Bienvenue dans le « dangereux » monde du texto.

Ce bidule, que le capitaine Kirk, dans Star Trek, tenait déjà dans sa main il y a plus de 40 ans, contrôle et conditionne le quotidien de son utilisateur. Impossible d'en détacher le regard. À toute les cinq ou dix secondes, un signal sonore l'avertit que quelqu'un le contacte. Connecté en temps réel sur la planète. Voilà pourquoi le mini-écran est devenu indispensable dans sa main. Il fait maintenant partie de ses atours au même titre que les gants, le foulard, la montre ou le couvre-chef. À la maison ou au resto, il trône sous ses yeux, défilant les textos auxquels il répond instantanément en quelques touches de ses pouces.

Quelle est loin maintenant la grosse boîte téléphonique à manivelle et à lignes multiples vissée au mur et qu'on utilisait avec parcimonie...

Les effets secondaires

Mais le téléphone intelligent, ce formidable outil de communication, a un revers néfaste. Tel un escargot dans sa coquille, il isole son utilisateur de tout ce qui l'entoure. Son regard se concentre sur l'écran, à l'affût d'une inévitable notification, son ouïe se ferme aux sons ambiants. Solitaire dans la foule.

Le cellulaire est aussi devenu toxique pour la santé de son utilisateur. Dans une récente étude, on établissait que les ados passent de 35 à 40 heures par semaine devant leur écran. Reste plus beaucoup de temps pour les relations familiales ou sociales. D'autres utilisateurs dorment avec leur téléphone allumé sur l'oreiller pour ne rien manquer. Yeux globuleux et sommeil entrecoupé.

La distraction au volant

De plus, ce téléphone, qu'on dit intelligent, est maintenant devenu dangereux pour la vie, non seulement de son utilisateur mais aussi des autres. La distraction au volant fut la principale cause d'accidents en 2017. Le téléphone sur la console ou sur la cuisse est devenu chose habituelle. On a même vu défiler sur les réseaux sociaux un tata qui avait littéralement scotché sa tablette sur son volant d'auto.

De 2011 à 2016, 1 324 accidents mortels étaient dus au téléphone, selon la SAAQ. Seulement en septembre et octobre 2017, il y a eu 15 décès chez les 15-24 ans.

Voilà pourquoi l'Assemblée nationale a récemment triplé les amendes (qui étaient ridicules soit dit en passant) les portant de 100 \$ à 300 \$ pour une première offense en plus de quatre points de démerite. À la récidive, l'amende passera à 600 \$.

« Si ça fonctionne avec l'alcool, ça devrait fonctionner pour les textos au volant », estime le Ministre des Transports ontarien.

En Ontario, de janvier à août 2017, 6 000 collisions étaient dues à la distraction au volant, la plupart sur une ligne droite. Plus que la vitesse et l'alcool réunis. Là-bas le gouvernement a décidé d'appuyer à fond sur l'accélérateur. En effet, les amendes se chiffrent maintenant, pour les trois premières infractions, à 1 000 \$, 2 000 \$ et 3 000 \$. De plus, il y a perte de trois à six points et une suspension de permis de trois à 30 jours.

Il y a quelques décennies, cela a pris une dizaine d'années pour sensibiliser les conducteurs et leur faire accepter la ceinture de sécurité. Les succès de Nez rouge nous démontrent aussi que la lutte contre l'alcool au volant porte finalement ses fruits. Souhaitons que ces mesures pour contrer les textos au volant interpellent les conducteurs. Pour leur sécurité... et celle des autres.



Les mots... comme le hockey

Dans une équipe de hockey, le capitaine n'a pas toujours besoin d'être le plus flamboyant sur la glace, le plus éloquent devant les caméras. Certains sont même « somnifères ». Mais c'est lui qui motive le groupe, l'encourage, l'unit et lui donne l'élan. Dans une phrase, le verbe ne sera pas nécessairement aussi mémorable que les noms ou aussi évocateur que les adjectifs, ou aussi expressif que la ponctuation. Mais c'est le verbe qui fait tout le travail, qui unit toutes les pièces disjointes et qui crée un élan.

C'est pourquoi je passe des heures, voire des jours, à peaufiner mon prochain article, ma prochaine chronique. Chaque mot doit traduire fidèlement ma pensée. Chaque phrase doit interpeller le lecteur, capter son attention.

Mon **coach** est le dictionnaire des synonymes dont chaque page est usée, écornée à force d'avoir été consultée. Il me fournit les éléments dont j'ai besoin pour construire ma phrase.

Le **verbe**, mon capitaine, joue au centre. À prime abord, il n'est pas flamboyant; il paraît même plutôt effacé. Mais c'est lui qui alimente ses deux ailiers au style enlevé qui sont le nom et l'**adjectif**. Ce sont ces derniers qui marquent les buts et soulèvent les lecteurs.

Je compte aussi sur deux excellents défenseurs. L'**adverbe**, colmatant parfois une brèche ou faisant une passe précise, et la **ponctuation**, introduisant l'harmonie, faisant chanter la phrase.

Le gardien de but, c'est ma rigueur, ma malade recherche du mot juste, ma constante insatisfaction devant le texte. Le gardien est concentré, balayant du regard l'ensemble du jeu, détectant les failles. Il répare les bévues en bloquant les fautes, en relançant l'attaque, en ramenant les joueurs à leur position respectueuse.

Chaque texte doit être une victoire, sinon il ne mérite pas d'être publié. Quand j'y mets le point final, tous les joueurs de mon équipe se congratulent, formant un tout au centre de l'aire de jeu, savourant le triomphe avec les lecteurs.



CHEVALIERS DE COLOMB

MENTION

Conseil Étoile de l'année 2016-2017

Grâce à tout notre bénévolat et les programmes auxquels nous avons consacré du temps, le conseil suprême nous a attribué la mention de **Conseil Étoile de l'année** 2016-2017.

NOËL DES ENFANTS

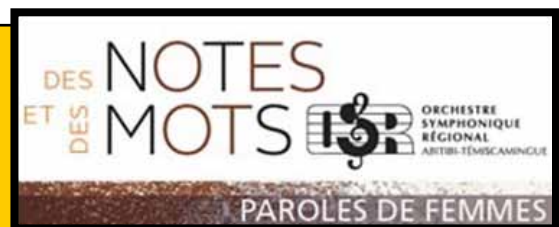


Encore cette année, la fête de Noël des enfants, organisée par les Chevaliers de Colomb de Palmarolle, a connu un franc succès. Nous désirons remercier tous les bénévoles sans oublier les commanditaires, sans qui cette fête n'aurait pas lieu.

Capsule clin d'œil



**2018 aura une odeur particulière :
la légalisation du cannabis.**



**Spectacle gratuit «des notes et des mots»
sous le thème «Paroles de femmes»**

avec la comédienne Odette Caron et trois musiciennes
de l'Orchestre symphonique régional.

**Samedi 10 février 2018, à 14 h,
à la Salle municipale de Clerval
au 575, 2^e et 3^e rang Clerval J0Z 1R0
Bienvenue à tous!**



Poésie

Les caresses des yeux sont les plus adorables elles apportent l'âme aux limites de l'être et livrent des secrets autrement ineffables dans lesquels seul le fond du coeur peut apparaître

Prendre note

Reprise des activités les mercredis. Nous ferons de la courtepoinette ou « pointes folles » ainsi que porte-plats, chauffe-plats ou sacs.

Graffiti

Nous sommes à refaire notre graffiti. Nous recherchons des foulards (en tricot) pas trop souples. Si vous en avez à donner, bien vouloir communiquer avec un membre du Cercle de fermières.

Concours du mois

Puisque c'est la Saint-Valentin, un dessert à base de chocolat est demandé.

Rencontre

À notre réunion du 14 février, 19 h 30, nous aurons des invitées spéciales.

Il s'agit de Mélanie Hamelin et de Manon Bélanger. Elles nous parleront d'huiles essentielles.

Merci de porter un vêtement rouge.

Rencontre du printemps

Elle se tiendra à Roquemaure le vendredi 9 mars 2018.

Bienvenue à toutes!

Cours

Le 27 mars prochain, à Macamic, **Ambulance Saint-Jean** donnera des cours sur la sécurité à la maison pour les aînés.

Bien vouloir donner votre nom avant le 3 février 2018.



Pour l'année 2018, nous vous offrons 5 cadeaux...



1^{er} cadeau : **JOIE**, bien-être, respect de la vie, de soi et des autres, paix de l'esprit et la capacité de prendre des responsabilités.

2^e : **LUMIÈRE**, l'optimisme ouvre les rideaux; merci pour cette belle journée, savoir regarder, apprécier et être capable d'écouter.

3^e : **L'HUMOUR**, être capable de sourire, il y a toujours une solution, « Qui sait rire, sait vivre. »

4^e : **LE MIROIR**, les autres ne vivent pas chez nous; si dans notre miroir, notre figure nous déplaît; c'est pas le miroir qu'il faut casser; c'est nous qu'il faut changer.

5^e : **LA TRANSPARENCE**, « Ce que tu as de bon, transmets-le, transmets ton influence positive sur les autres »...

LAISSE BRILLER TON ÉTOILE!...

D'après Doc Lapointe

Par : Dolores Guertin-Audet

COMITÉ JEUNESSE Palmarolle



**Vous avez entre 12 et 17 ans?
Vous ne savez pas quoi faire de vos vendredis?
Je vous invite alors au comité jeunesse du village.**

Situé en haut du Centre municipal vous y trouverez différentes activités à faire avec vos amis.

Invitez-les sans gêne!

Je vous attends en grand nombre, vendredi prochain à 19 h.

Alexanne Audet, la nouvelle animatrice



FÉVRIER



« Ah! Que l'hiver tarde à passer... » chantait Vigneault. C'est bien le cas en février. Petit mois de la déprime... On n'en peut plus! Il nous rend malades!

C'est une chance qu'il soit court : on arrive plus vite aux beaux jours!

Les changements climatiques nous donnent à voir tout et son contraire dans la même semaine. Maintenant, ils se traduisent plutôt par un climat en dents de scie... Alors qu'autrefois, nous étions habitués à plus de constance, quand les grands froids s'étiraient sans perdre un degré vers les aveuglants soleils de mars.

En février, nous sommes encore déficitaires en lumière, mais admettons que les journées rallongent sensiblement de quelques minutes par jour déjà. Ainsi, ne perdons pas courage pour la suite et voyons le verre à moitié plein, en optimistes que nous sommes. Le jour de la marmotte, le 2 février, si celle-ci sort de son terrier et voit son ombre, nous en sommes quittes pour 40 jours d'hiver encore, ce qui nous mène au 14 mars. À une semaine du printemps, on s'entend sur le fait que la probabilité est plutôt forte de voir se terminer l'hiver. La Chandeleur, même date, présente les choses à sa manière pour le même résultat : « Quand, à Notre-Dame de Chandeleur, soleil luit, l'hiver encore quarante jours s'ensuit. » Faut-il comprendre que si le soleil est absent le 2 février, le printemps arrivera plus tôt?

Il existe semble-t-il, un phénomène météorologique à la mi-février : chaque année, on observerait un notable refroidissement de la température sur plusieurs jours, phénomène noté par les agriculteurs bien avant que les savants ne le remarquent. L'idée étant de prendre son mal en patience...

Avant que notre vie dépende des supermarchés, février était le mois des « purifications ». Fièvre et février allaient de pair. Les féculents et les sucres d'une alimentation riche fatiguaient l'organisme si le travail physique n'était pas mis à contribution pour les brûler. C'était la porte ouverte à la contagion. Rhume et grippe s'installaient à demeure entraînant avec eux une partie de notre énergie, mais encore, un nettoyage bénéfique du système. De plus, en ce temps-là, la tradition du carême n'était jamais loin de ce mois où les réserves de nourriture s'amenuisaient dans les caveaux. L'alimentation changeait alors pour le mieux : les étables résonnaient des cris des nouveau-nés, veaux, chevreaux, agneaux et pour notre bonheur, une partie du lait printanier faible en gras nous revenait de droit et agrémentait la table. La mise-bas se faisait de manière générale au printemps et, dans ce contexte, le lait de printemps, plus léger et sucré, n'a pas la même formule que le lait d'automne, plus gras et que dire des fromages fermiers qui évoluaient d'une saison à l'autre...

D'autre part, les poules qui avaient cessé de pondre en novembre s'y remettaient en février et leurs œufs devenaient notre festin préféré, l'omelette provençale! En voici la recette :

OMELETTE PROVENÇALE

aux champignons pour deux personnes

3 œufs frais

Un volume de lait ou de crème équivalent aux jaunes, pas plus

Herbes de Provence (thym, persil, basilic) au goût

Épices, comme cari et cumin, au goût

Un oignon émincé

Un caïeu d'ail passé dans le presse ail

4 à 6 champignons (chanterelles ou autres) tranchés

½ c. à thé de miel

2 c. à thé d'huile d'olive

Une noix de beurre

Sel et poivre au goût

Dans une poêle en fonte moyenne, faites tomber l'oignon et l'ail à feu doux dans l'huile, le beurre et le miel, quelques minutes. Ajouter les épices, les champignons, les herbes et pendant ce temps, battre les œufs avec le lait, sel et poivre. Verser doucement dans la poêle et laissez cuire toujours à feu doux environ 5 à 10 minutes. Pliez-la si désiré puis disposez-la dans une belle assiette blanche lorsqu'encore baveuse. Un régal!

Jean-François Rondeau

PHARMACIEN - PROPRIÉTAIRE

84, 5e Avenue Est

La Sarre

(Québec) J9Z 1K9

tél.: 819 333-5458

Fax : 819 333-3634 tél. Lab : 819 333-1180

Pharmacie Jean-François Rondeau Inc

Affiliée à



JeanCoutu



Le harcèlement sexuel



Le harcèlement sexuel, ce n'est pas juste à Hollywood! Que vous soyez une vedette du grand écran, un journaliste en ondes, ou encore, que vous travailliez au magasin du coin, le harcèlement sexuel est malheureusement une réalité dans bien trop de milieux de travail. Comment pouvez-vous le reconnaître et réagir?

Qu'est-ce que le harcèlement sexuel?

Le harcèlement sexuel peut prendre différentes formes. Il peut s'agir de gestes, de paroles, d'insinuations et même de langage non verbal à connotation sexuelle. Il n'est pas nécessaire que le comportement soit répété; un seul incident grave peut constituer du harcèlement sexuel.

Certaines situations sont assez claires. Par exemple, si vous portez un pantalon moulant et que votre employeur vous lance « Ouf, si tu t'habilles comme ça tous les jours, c'est certain que tu l'auras ta promotion! », il s'agit de harcèlement sexuel. Mais d'autres situations sont plus ambiguës :

- Que faire si votre collègue vous donne des caresses et vous fait la bise à toutes les occasions?
- Et quoi penser du collègue qui se colle un peu trop contre vous quand il vient vous parler?

En fait, le harcèlement sexuel, c'est tout comportement inopportun, offensant ou non désiré qui a une connotation sexuelle.

Un comportement « à connotation sexuelle » n'implique pas nécessairement des rapports sexuels. Il peut s'agir d'un comportement fondé sur le sexe, le genre, l'expression de genre et même l'orientation sexuelle.

Par exemple, si vous posez une série de questions indiscrettes à une personne transgenre, par curiosité ou par intérêt, il peut s'agir de harcèlement sexuel car vos questions sont « à connotation sexuelle ».

Au travail

Le milieu de travail est plus large qu'on le pense. Il peut inclure, par exemple :

- Votre bureau, lorsque vous faites des heures supplémentaires;
- Un bar pendant un « 5 à 7 » organisé par votre employeur;
- La maison de votre employeur s'il reçoit votre équipe pour le souper des Fêtes.
- Un avion pendant un voyage d'affaires;
- Un restaurant pendant un dîner avec des clients.

Parfois, le comportement dépasse les limites du harcèlement sexuel au travail et devient un comportement criminel. Selon le cas, le comportement peut tomber dans une ou plusieurs des catégories suivantes :

- **Harcèlement criminel** : Comportement qui fait en sorte qu'une personne se sent harcelée ou craint pour sa sécurité. Maximum de dix ans de prison.
- **Exhibitionnisme** : Action d'exhiber ses organes génitaux avec l'intention d'offenser quelqu'un. Maximum de deux ans de prison.
- **Agression sexuelle** : Acte sexuel fait sans le consentement de la personne. Maximum de 14 ans de prison.

Le harcèlement sexuel au travail n'est pas toujours un crime en soi (ex. un collègue qui siffle lorsque vous vous penchez commet du harcèlement sexuel, mais il ne commet pas un crime). Par contre, c'est une forme de discrimination. Le harcèlement criminel, l'exhibitionnisme et les agressions sexuelles (ex. les attouchements) sont des crimes. Ils peuvent survenir au travail ou dans un autre contexte.

Que faire si cela vous arrive?

Idéalement, dites à la personne que son commentaire ou comportement n'est pas apprécié. Communiquez clairement que vous êtes mal à l'aise ou que vous trouvez ce comportement inacceptable. Après l'incident, pre-

nez des notes. Elles devraient inclure, entre autres : la date, ce qui a été dit ou fait et s'il y avait des témoins.

Plusieurs milieux de travail ont une politique sur le harcèlement sexuel ou une convention collective qui couvre ce sujet. La politique ou la convention collective établit alors la procédure à suivre.

Briser le silence

Dans tous les cas, vous pouvez parler à une personne de confiance. Il peut s'agir d'un membre de votre famille, d'un ami, d'une personne-ressource dans votre milieu de travail, etc. Il existe aussi des lignes d'appel et des services de soutien, comme Fem'aide, qui sont disponibles en tout temps. Vous pouvez appeler la police. Si le comportement est criminel (ex. attouchements, exhibitionnisme), la police pourra prendre l'affaire en main. Vous pouvez aussi déposer une plainte au tribunal des droits de la personne de votre province ou territoire : le harcèlement sexuel est considéré comme une forme de discrimination.

Quelles pourraient être les conséquences pour la personne qui vous harcèle?

Les conséquences pour une personne qui vous harcèle sexuellement varient selon la situation. Selon la gravité de ses comportements, elle pourrait :

- être obligée de vous présenter des excuses;
- être obligée de suivre une formation de sensibilisation;
- recevoir des mesures disciplinaires allant jusqu'au congédiement;
- faire l'objet d'une poursuite civile (ex. devoir vous dédommager financièrement si vous avez perdu ou quitté votre emploi en raison du harcèlement);
- être accusée d'un crime.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site www.cliquezjustice.ca

La voix des Parents



Prendre le temps de s'occuper de ceux que l'on aime!

Le 11 décembre dernier, des représentants des municipalités de Duparquet, Rapide-Danseur et de Palmarolle étaient réunis afin d'être informés des suites à donner de suivi au projet de « La voix des parents ». Lors de cette rencontre, les parents présents ont partagé sommairement leur idée d'effectuer une activité rotative (activité sportive ou de loisir).

Madame Lyne Vachon, conseillère à la municipalité de Palmarolle, était présente. Au terme de la rencontre, les municipalités ont mentionné qu'elles devaient effectuer un retour auprès du conseil et interpeller la personne-ressource de leur secteur respectif en matière de loisir.

Nous envisageons effectuer une rencontre le mercredi 7 février prochain réunissant de

nouveau les municipalités et les personnes-ressources en loisirs. Bien entendu, les parents siégeant au projet « La voix des parents » seront interpellés.

Nous sommes actuellement à la phase finale du projet de « La voix des parents » qui requiert l'implication des municipalités afin d'en assurer la pérennité.



Chronique Grenier aux souvenirs

Gilles Fortier

Éclairage nouveau et ancien



En ce début de la nouvelle année, je vous propose un éclairage nouveau et ancien.

Voici quelques lampes de poche qui ont un âge vénérable.

Je commence par la plus ancienne soit celle du bas, à droite. Elle daterait du début des années vingt, très petite ampoule, elle fonctionne avec deux piles C et pour l'allumer ou l'éteindre, il fallait visser ou dévisser la grosse visse qui est en-dessous.

Pour la seconde, celle du centre, la lampe crayon (penlight) des années 50 et 60 fonctionne avec deux piles AAA, fabriquée par Burgess Battery Company de Freeport USA. Fondée en 1917, cette compagnie est une pionnière dans la fabrication de piles sèches soit la Mallory qui est aujourd'hui Duracell. Il paraît que la lampe crayon fût largement utilisée par les docteurs.

La troisième à gauche, la lampe avec une grosse lentille, de la compagnie Diamon Flashlight son surnom en anglais (eyes fish) œil de poisson. La particularité de cette lampe c'est qu'elle avait trois couleurs d'éclairage, le dessus de la lampe pivotait de gauche à droite et, par un mécanisme de bascule, on pouvait changer la couleur : à gauche le rouge, au centre le clair et à droite, le vert.

La dernière, la lampe de tête dont la date de fabrication est le 1^{er} août 1920. On voit bien l'installation, l'étui à piles pour la ceinture et au bout du cordon, la lampe de tête. Fabriquée par la compagnie Barney and Berry de Springfield USA, fondée en 1888, celle-ci produisait aussi des lames de patin et des cannes à pêche.

Sûrement un peu plus clair maintenant.

Bonne année!



Prochaine séance du conseil : 5 février 2018

La séance a lieu à 20 h, au 499, Route 393 Palmarolle

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance.

Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.

COMPTES DE TAXES 2018

Prenez note que les comptes de taxes pour l'année 2018 seront envoyés fin février / début mars.

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 novembre 2014, le Règlement n° 284 a été adopté. Ce règlement modifie le paiement des taxes foncières municipales ainsi que les tarifications spéciales pour les services municipaux, qui seront désormais effectués en quatre (4) versements au lieu de trois (3). Cette modification au règlement a été adoptée afin de faciliter le paiement des taxes avec la répartition des versements moins élevés.

Le premier versement doit être effectué le trentième (30^e) jour qui suit l'expédition du compte. Le deuxième versement, au soixantième (60^e) jour après le premier versement, le troisième versement, au soixantième (60^e) jour après le deuxième versement et le quatrième et dernier versement, au soixantième (60^e) jour après le troisième versement.

PROCÉDURE DE VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES...

La procédure de vente pour non-paiement de taxes a été entamée selon les délais prescrits et a débuté en janvier.

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS MUNICIPALES

Depuis 2015, la Municipalité a mis en place des programmes de subventions pour les citoyens. Il s'agit des programmes suivants :

- Programme subventionnant l'achat de baril récupérateur d'eau de pluie
 - Programme subventionnant l'achat de couches lavables pour bébé
 - Programme subventionnant l'installation de cabinet de toilette à faible débit
- Et depuis le 8 août 2017, un nouveau programme s'est ajouté!
- Programme subventionnant l'achat d'un composteur domestique

Pour tous les renseignements sur les conditions d'admissibilité à l'un de ces programmes, adressez-vous au bureau de la municipalité et nous pourrions vous remettre une copie du formulaire de demande incluant toutes les conditions.

Dans l'un ou l'autre des cas, à partir de maintenant, si vous pensez être éligible à l'un ou l'autre de ces programmes, conservez toutes vos factures d'achat. Vous en aurez besoin!

USAGES COMMERCIAUX DANS LES RÉSIDENCES

Certains usages commerciaux complémentaires peuvent être autorisés dans les résidences comme l'artisanat, les bureaux professionnels, les petits entrepreneurs, les salons de coiffure, les services de santé divers, les foyers d'accueil pour personnes âgées et les garderies privées.

Les propriétaires qui veulent se prévaloir d'une telle autorisation doivent cependant obtenir de la Municipalité un certificat à cet effet. C'est une démarche assez simple : il suffit généralement de déclarer le nouvel usage, aucuns frais ne sont liés à cette demande. Il demeure quand même important de veiller à faire cette déclaration, afin de simplifier la mise à jour du rôle d'évaluation.

À TOUS LES COMITÉS ET ORGANISMES DE LA MUNICIPALITÉ

Comme chaque année, nous désirons mettre à jour les différents services et organismes qui se situent sur notre territoire et nous avons besoin de votre contribution pour cela. Voici les informations dont nous avons besoin :

- Coordonnées du comité ou de l'organisme;
- Nom de la personne-ressource;
- Les membres de votre C.A.
- Les activités déjà prévues pour 2018;
- La liste de vos bénévoles.

Nous voulons mettre en place des mesures pour faciliter l'accessibilité des informations d'où la nécessité d'avoir les bons renseignements. D'ailleurs, au fur et à mesure que des activités, bénévoles s'ajoutent ou qu'il y a des modifications à la structure de votre organisme, nous vous invitons à nous en faire part.

Vous pouvez nous faire parvenir vos informations par courriel à l'adresse palmarolle@mrcao.qc.ca, par téléphone au 819 787-2303, poste 21 ou encore passez nous voir au bureau municipal.

À VENDRE? À LOUER? PUBLICITÉ?

Vous avez un logement à louer à Palmarolle?

Vous avez une maison ou un terrain à vendre à Palmarolle?

Vous avez une publicité pour votre entreprise?

DITES-LE NOUS!!!

Contactez la municipalité au 819 787-2303 au poste 21 et nous afficherons votre annonce sur notre site Internet et sur notre page Facebook!!!

LES SÉANCES DU CONSEIL EN BREF...



*Lors de la séance extraordinaire du 3 janvier 2018,
et de la séance ordinaire du 8 janvier 2018,
le Conseil municipal a, entre autres...*

- Adjugé la soumission concernant la collecte des matières résiduelles et des matières recyclables, pour un nouveau contrat de 3 ans au montant total de 229 476.92 \$ pour les trois années;
- Autorisé une demande d'exclusion à la *Commission de protection du territoire et des activités agricoles* (CPTAQ) aux fins de développement de la zone de villégiature dans le prolongement du chemin des Linaigrettes;
- Nommé officiellement le président du *Comité consultatif d'urbanisme* pour 2018;
- Refusé une demande de conformité pour un deuxième bâtiment principal sur un même terrain;
- Autorisé la mairesse et deux conseillers à assister au *Déjeuner de la Bonne Année* de la SADC, donné à La Sarre;
- Commandité le *Carrefour Jeunesse Emploi* dans leur demande de partenariat pour le programme *Place aux Jeunes 2018*;
- Adjugé la soumission pour l'approvisionnement en diesel de la municipalité pour l'année 2018, à *Les Pétroles Carufel Inc.*, au coût de 1,1932 \$ / litre (avant taxes);
- Signé la *Déclaration commune* du *Forum des communautés forestières*, en appui à la *Fédération québécoise des Municipalités* (FQM);
- Appuyé les MRC pour une demande de financement au gouvernement pour la hausse importante de nouvelles responsabilités des MRC concernant la gestion du *Plan régional des milieux humides et hydriques* (PRMHH);
- Adopté les conditions et responsabilités du bail de location ou de commandite pour les locations de salle des organismes municipaux;
- Autorisé l'achat d'un réfrigérateur usagé à bière / liqueurs pour le Centre municipal;
- Autorisé la directrice générale et secrétaire-trésorière à envoyer à la MRC la liste des personnes endettées pour non-paiement de taxes municipales;
- Autorisé un fonds de roulement pour les diverses activités des *Loisirs de Palmarolle Inc.*;

Vous pouvez consulter tous les procès-verbaux des séances du conseil sur le site Internet de la municipalité à l'adresse palmarolle.ao.ca .

Mélissa Dessureault
 Coordonnatrice régionale
 Leucan Abitibi-Témiscamingue
 Tel : 819 825-5200 ou 1 877 238-4333
 Cellulaire : 819 923-1249
 melissa.dessureault@leucan.qc.ca



AIDONS-LES À REMONTER LA PENTE

defiski.com



Mont-Vidéo LE SAMEDI 10 MARS 2018 DE 10 H À 18 H



Famille Barrette
Présidente d'honneur



Clinique de physiothérapie
Val-d'Or
Ambassadeurs



Famille Guillemette
Porte-parole Leucan



Leucan Abitibi-Témiscamingue donne le coup d'envoi de la 9^e édition Défi ski Leucan, présenté par Lanctôt Ltée en collaboration avec Béton Barrette. L'événement aura lieu le 10 mars 2018, de 10 h à 18 h, au Mont-Vidéo de Barraute.

En équipe d'une à quatre personnes, les skieurs et planchistes de tous âges et de tous les niveaux sont invités à amasser un minimum de 500 \$ pour les enfants atteints de cancer et à venir dévaler les pentes lors d'une journée familiale festive.

Leucan est fière d'annoncer que Lanctôt Ltée, distributeur et fabricant de marques de renommée dans le monde du sport et du ski, devient le présentateur du Défi ski Leucan. « Chez Lanctôt, le sport est notre passion. Nous avons choisi, comme entreprise familiale, d'aider à travers le sport des familles qui traversent de grandes épreuves » affirme Diane Lanctôt, présidente.

Cette année, l'événement se renouvelle et propose un circuit de minimoto pour les enfants offert par Harricana Aventures d'Amos, des jeux de foire pour grands et petits et encore plus de tirages pour les participants au cours de la journée.

Au niveau provincial, la skieuse alpine canadienne, Geneviève Simard, olympienne en 2002 et 2006, devient co-porte-parole de l'événement aux côtés de Félix Séguin, descripteur principal du Canadien de Montréal à TVA Sports, qui revient comme porte-parole pour une 2^e année. Dans la région, l'événement pourra compter sur la précieuse implication de sa famille porte-parole, la famille Guillemette et de sa famille présidente d'honneur de l'entreprise Béton Barrette. Leucan Abitibi-Témiscamingue remercie aussi ses nouveaux ambassadeurs : madame Karine Roberge, monsieur Michel Girard et madame Béatrice Lessard de la Clinique de Physiothérapie Val-d'Or, ainsi que ses précieux partenaires, Mont-Vidéo, Béton Barrette, Énergie et LMS Industries.

À propos du Défi

Le Défi ski Leucan, c'est des heures de ski ou de planche à neige et plusieurs activités sur quatre montagnes au Québec en soutien aux enfants atteints de cancer et à leur famille. Il s'agit d'une activité conviviale, familiale et participative à la portée des gens de tous âges. Les participants forment une équipe d'une à quatre personnes et amassent un minimum de 500 \$ en dons pour Leucan pour prendre part au volet participatif. Chaque membre de l'équipe doit effectuer une descente à l'heure pendant tout l'événement. Visitez le defiski.com.

À propos de Leucan Abitibi-Témiscamingue

Leucan Abitibi-Témiscamingue fait partie des neuf bureaux régionaux de Leucan, l'Association qui s'engage depuis près de 40 ans à soutenir les enfants atteints de cancer et leur famille, dès le diagnostic et à toutes les étapes de la maladie et de ses effets. Fidèle alliée de centaines de familles, de milliers de membres à travers le Québec, l'Association offre des services distinctifs et adaptés grâce à une équipe qualifiée, ayant développé une expertise de pointe dans le domaine. À ces services s'ajoutent une aide financière directe, le financement de la recherche clinique et le Centre d'information Leucan.

Votre santé vous tient à cœur? Vous voulez adopter de meilleures habitudes de vie?

Pour s'impliquer en tant que bénévole

Les rencontres du programme sont animées par une équipe de deux animateurs bénévoles, maîtrisant déjà avec succès l'autogestion de leur propre maladie chronique, qui sont accrédités après une formation reconnue à cette fin.

Vous êtes intéressé à être animateur bénévole? Si vous désirez soumettre votre candidature en tant qu'animateur bénévole, veuillez contacter Justine Bégin.

JOIGNEZ VOUS À NOTRE ÉQUIPE !



Pour information

Pour information et inscription, veuillez contacter Justine Bégin aux coordonnées suivantes :

**Coordonnatrice du programme
Autogestion des soins**
**Centre intégré de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue**
679, 2e rue Est
La Sarre (Québec) J9Z 2T1
Tél.: 819 333-2311, poste 2543
justine_begin@ssss.gouv.qc.ca

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue
Québec

L'ABC de L'AUTOGESTION DES SOINS

**VIVRE
EN SANTÉ**
avec
une maladie
chronique

Série de
6
ateliers
GRATUITS



Québec

Vous manquez de motivation? Les ateliers offerts par le programme Autogestion des soins, Vivre en santé avec une maladie chronique pourraient vous intéresser!

Les ateliers offerts dans le cadre du programme s'adressent à des gens qui vivent avec une maladie chronique (diabète, hypertension artérielle, arthrose, douleurs chroniques, dépression, etc.) et à leurs proches. La participation aux ateliers est totalement gratuite. Les ateliers se déroulent à raison d'un atelier par semaine,

d'une durée de 2 h 30, pendant six semaines consécutives. Tout au long des ateliers, plusieurs thèmes sont abordés tels : l'activité physique, l'alimentation, la gestion de la douleur et du stress, la prise de décision et bien d'autres! Chaque groupe est formé d'une dizaine de participants afin de favoriser l'apprentissage et les échanges. Le but des ateliers est de rendre les gens plus autonomes et plus confiants dans la gestion de leurs problèmes de santé.

Le programme est actuellement en période de recrutement puisque de nouveaux groupes sont prévus à l'hiver 2018!

Si vous souhaitez en savoir davantage ou pour toutes questions, vous pouvez contacter la coordonnatrice du programme, soit Justine Bégin, aux coordonnées suivantes : 819 333-2311 poste 2543.

En espérant vous avoir parmi nous!

La grippe et le rhume



L'envers des échanges de vœux et de bizous du temps des fêtes!!! Un cadeau qui se manifeste dans nos durs mois d'hiver!!

Bonjour à vous chers Palmarollois (es)
et en passant **BONNE ANNÉE!**

La grippe et le rhume sont des infections des voies respiratoires. Ils sont souvent confondus, car leurs symptômes se ressemblent. Le rhume est toutefois plus fréquent et plus banal que la grippe. Nous entendons et disons souvent, à tort, que nous avons la grippe (il n'est pas si grave de s'y méprendre). Cependant, il serait moins probable que vous vous trouviez lors d'une sortie à jaser de « votre grippe ». La vraie grippe (et non le rhume...) risque plutôt de vous confiner au lit. L'importance de différencier les deux est qu'habituellement la grippe risque plus de se compliquer si elle persiste, si vous êtes déjà atteint d'une maladie, si vous êtes âgé ou jeune enfant.

<http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/differences-entre-la-grippe-et-le-rhume/>
<http://sante.gouv.qc.ca/problemes-de-sante/grippe-influenza/>

GRIPPE	RHUME
Fievre : habituelle et soudaine 38 °C et 40 °C (entre 100,4 °F et 104 °F)	Rare
Toux • Habituelle • Début soudain	Habituelle et légère ou modérée
Maux de tête • Habituels • Parfois intenses	Rares
Douleurs et courbatures • Habituelles • Parfois intenses	Rares Légères
Fatigue • Habituelle • Intense • Durée : quelques jours, parfois plus	Habituelle et légère
Mal de gorge • Habituel	Habituel
Écoulement nasal ou congestion du nez • Rares	Habituels
Éternuements • Rares	Habituels

FÉVRIER 2018

Dimanche	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
 14 Février MOIS DES AMOUREUX			1 ^{er} 13 h à 16 h Comptoir familial	2	3 13 h à 16 h Comptoir familial
4 11 h Messe	5 13 h Baseball poche 20 h Réunion conseil municipal	6 13 h à 16 h Comptoir familial 19 h 30 Réunion Chevaliers de Colomb	7 13 h Cartes Club Bon Temps 15 h Messe au foyer À la bibliothèque : 19 h L'heure du conte 19 h 30 Bricolage	8 13 h à 16 h Comptoir familial	10 13 h à 16 h Comptoir familial
11 11 h Célébration de la parole	12 13 h Baseball poche	13 Tournoi de baseball poche à Palmarolle 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive	14 13 h Cartes Club Bon Temps 19 h 30 Réunion fermières	15 13 h à 16 h Comptoir familial	17 13 h à 16 h Comptoir familial
18 11 h Messe	19 13 h Baseball poche	20 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive	21 13 h Cartes Club Bon Temps	22 13 h à 16 h Comptoir familial	24 13 h à 16 h Comptoir familial
25 11 h Messe	26 13 h Baseball poche	27 Tournoi de baseball poche Club des 50+ 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive	28 13 h Cartes Club Bon Temps	8 joutes seront disputées à Palmarolle à l'occasion du Tournoi national Bantam de La Sarre.	

Aréna

La saison de glace se termine bientôt et dans quelques mois à peine, le restaurant fermera lui aussi ses portes pour l'été.



Activités de glace :

Notez que du patin libre pour tous aura désormais lieu tous les lundis, de 19 h 50 à 20 h 50.

1 \$: Étudiant 2 \$: Adulte. Venez patiner avec nous! Jeunes et moins jeunes êtes les bienvenus!

Restaurant :



Profitez-en donc pour venir manger les meilleures poutines ou autres mets tout aussi bons les uns que les autres. Les délicieuses galettes maison fraîchement cuisinées par Francine seront disponibles jusqu'à la fermeture! Venez les déguster avant qu'il ne soit trop tard!



Sentiers de plaisance à Palmarolle

Voilà que nous plongeons dans le plus beau de la merveilleuse saison qu'est l'hiver. Que vous soyez équipé ou non pour pratiquer les sports d'hiver, ce n'est pas important.

Prendre l'air est bon pour le moral surtout en pleine nature et plusieurs sentiers à Palmarolle vous offrent cette possibilité. Que ce soit à la piste cyclable Desjardins en raquettes, dans nos nombreux sentiers du Domaine Paradis, à pied, en raquettes ou encore en « Fatbike », sans oublier notre superbe sentier de ski de fond à la sortie sud du village.

Tous ces sentiers aussi magnifiques les uns que les autres vous sont accessibles gratuitement. Sortez vous dégourdir les jambes et profitez par le fait même de l'hiver pendant qu'il est encore à nos portes.

Merci une fois de plus à nos super bénévoles pour l'entretien de ces nombreux sentiers : Réal Morin, Allan Fortier, Marc Tanguay et Sylvain Thibodeau ainsi que toutes vos familles. Vous faites un travail impeccable!



La 55^e édition du Tournoi national de Bantam de La Sarre aura lieu les 8, 9, 10 et 11 février 2018. Comme par les années passées, l'aréna Rogatien Vachon de Palmarolle sera l'hôte de quelques parties de hockey.

La Corporation des loisirs vous invite donc à venir encourager nos jeunes hockeyeurs le vendredi 9 février prochain durant les huit joutes qui seront disputées chez nous, à Palmarolle. Bon tournoi à tous!



Vins et Fromages 2018

Notez bien à votre agenda que la soirée *Vins et Fromages* aura lieu le samedi 28 avril prochain! Une très belle soirée en perspective vous y attend.

Surveillez notre site Internet et notre page Facebook pour ne pas manquer la vente des billets! Et surtout, n'hésitez pas à communiquer avec Roxanne au bureau des loisirs si vous avez des questions. 819 787-2284.

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

Courez la chance de gagner l'un des 8 prix de 1 000 \$ en bonification REER ou CELI.



Pour participer, cotisez à un REER ou à un CELI de Desjardins.

Un total de 8 tirages : plus vous cotisez tôt, plus vous avez de chances de gagner.

Et on double le prix si vous cotisez pour la première fois chez Desjardins!

Tous les détails à desjardins.com/GagnezEnSimplicité - Date limite : **1^{er} mars 2018**

REER-CELI

Grâce au REER et au CELI, sentez-vous libre et profitez des grands jours de votre vie. Ces deux régimes d'épargne sont d'excellents moyens pour économiser à l'abri de l'impôt et vous aider à réaliser vos projets.

Pour en savoir plus sur le REER et le CELI, composez le 1 800 CAISSES, rendez-vous à desjardins.com/reerceli ou venez rencontrer votre conseiller.

La date limite pour faire votre cotisation 2017 à votre REER est **le 1^{er} mars 2018.**

BONIDOLLARS - REER

Vous détenez une carte de crédit Desjardins assortie du programme de récompenses BONIDOLLARS ? En cette période des REER, nous désirons vous rappeler que vous pouvez utiliser vos BONIDOLLARS pour cotiser à votre REER. C'est une belle façon d'épargner pour votre retraite et ce, sans avoir à déboursier des fonds de votre compte. Parlez-en à votre conseiller !

N'oubliez pas : la date limite pour faire votre cotisation REER 2017 est **le 1^{er} mars 2018.**

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES!
www.desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons  ensemble